

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1984 B 80025

Numéro SIREN : 329 571 285

Nom ou dénomination : ETS ARTIGAS

Ce dépôt a été enregistré le 03/01/2020 sous le numéro de dépôt B2020/000110

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
TOULOUSE

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/000110**
n° de gestion : **1984B80025**
n° SIREN : **329 571 285 RCS Toulouse**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Toulouse certifie avoir procédé le 03/01/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

ETS ARTIGAS - Société anonyme à directoire et conseil de surveillance
605 avenue de Toulouse 31260 Mazeres-sur-salat -FRANCE-

date de clôture : 31/03/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :

Dépôt des comptes annuels



2369744

Designation de l'entreprise : SA ETS ARTIGAS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 12	
Adresse de l'entreprise : 605 Avenue de Toulouse 31260 MAZERES SUR LE SALAT		Durée de l'exercice précédent : 12	
Numero SIRET : 3 2 9 5 7 1 2 8 5 0 0 0 1 7			Néant ☐
		Exercice N clos le : 31/10/2019	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2
		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC
	Frais de développement *	CX	CQ
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG
	Fonds commercial (1)	AH	AI
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
	Terrains	AN	AO
	Constructions	AP	AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU
Immobilisations en cours	AV	AW	
Avances et acomptes	AX	AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT
	Autres participations	CU	CV
	Créances rattachées à des participations	BB	BC
	Autres titres immobilisés	BD	BE
	Prêts	BF	BG
	Autres immobilisations financières *	BH	BI
TOTAL (II)		BJ	BK
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
	En cours de production de biens	BN	BO
	En cours de production de services	BP	BQ
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS
	Marchandises	BT	BU
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
	Autres créances (3)	BZ	CA
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE
Disponibilités	CF	CG	
Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	
TOTAL (III)		CJ	CK
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
	Écarts de conversion actif *	CN	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	
Clause de réserve de propriété		(3) Part à plus d'un an	
Stocks :		Créances :	

Désignation de l'entreprise		SA ETS ARTIGAS		Neant ☐ *			
				Exercice N 31032019			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 309540...)			DA	309540		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC			
	Réserve légale (3)			DD	30954		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)			DG	1037479		
	Report à nouveau			DH	0		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	22114		
	Subventions d'investissement			DJ	28555		
	Provisions réglementées *			DK	68418		
	TOTAL (I)			DL	1497062		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM			
	Avances conditionnées			DN			
	TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP			
	Provisions pour charges			DQ			
	TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligataires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	75292		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	101178		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	391397		
	Dettes fiscales et sociales			DY	328602		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
	Autres dettes			EA			
	Compte regul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	896470			
Ecart de conversion passif *			ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	2393533			
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)			1C	
			Écart de réévaluation libre			1D	
			Réserve de réévaluation (1976)			1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	860697		
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH			

Désignation de l'entreprise SA ETS ARTIGAS				Neant ☐ *				
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB			FC	
	Production vendue { biens * services *	FD	2464701	FE		FF	2464701	
		FG	130472	FH		FI	130472	
		FJ	2595173	FK		FL	2595173	
	Chiffres d'affaires nets *					FM	-8635	
	Production stockée *					FN		
	Production immobilisée *					FO		
	Subventions d'exploitation					FP	6536	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FQ	2343	
	Autres produits (1) (11)					FR	2595417	
Total des produits d'exploitation (2) (I)								
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	456217	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	-166	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	867496	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	68475	
	Salaires et traitements *					FY	741400	
	Charges sociales (10)					FZ	336904	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *				GA	74932
			- dotations aux provisions				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	4603
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
	Autres charges (12)					GE	30004	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2579868
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	15549	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	3800	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	3800	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	3119	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	3119	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	680	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	16229	

Désignation de l'entreprise		SA ETS ARTIGAS		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	16655	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC	7567	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	24223	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	18918	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	18918	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	5304	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	-580	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	2623441	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	2601326	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	22114	
RENVois	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2)	Dont			HY	
		produits de locations immobilières			IG	2332
	(3)	Dont			HP	
		- Crédit-bail mobilier *			HQ	
	- Crédit-bail immobilier			HH		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IJ	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IK	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			HX	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)			RC	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RD	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			A1	6524
	(9)	Dont transferts de charges			A2	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A3	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A4	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)				
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles - facultatives			A6	
		obligatoires			A9	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)			Exercice N	
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Détail en annexe						
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs		
Détail en annexe						



SA ETS ARTIGAS

**Annexe de base aux
comptes de l'exercice
clos-le 31/03/2019**

Table des matières

1. Faits caractéristiques de l'exercice	2
1.1. Evénements principaux.....	2
1.2. Principes, règles et méthodes comptables.....	2
2. Informations relatives au bilan.....	2
2.1. Actif	2
2.1.1. Immobilisations incorporelles.....	2
2.1.2. Immobilisations corporelles.....	2
2.1.2.1. Principaux mouvements de l'exercice.....	2
2.1.3. Immobilisations financières	3
2.1.3.1. Informations relatives aux filiales et participations	3
2.1.3.1.1. Renseignements détaillés concernant les filiales et participations	3
2.1.3.1.2. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations	5
2.1.4. Stocks.....	8
2.1.4.1. Stocks de produits achetés.....	8
2.1.4.2. Stocks de produits fabriqués.....	8
2.1.5. Produits à recevoir	8
2.1.6. Créances	9
2.1.7. Disponibilités et divers	11
2.2. Passif	11
2.2.1. Capitaux propres.....	11
2.2.1.1. Tableau de variation des capitaux propres	11
2.2.1.2. Capital	11
2.2.2. Provisions pour risques et charges.....	12
2.2.3. Dettes financières et autres dettes.....	12
2.2.4. Charges à payer	14
3. Informations relatives au compte de résultat.....	14
4. Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE).....	15
5. Impôt sur les bénéfices	16
6. Autres informations	16
6.1. Provisions pour indemnités de départ en retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi.....	16
6.2. Engagements pris en matière de crédit-bail.....	17
6.3. Engagements hors bilan	18

1. Faits caractéristiques de l'exercice

1.1. Evénements principaux

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

1.2. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2014-03 de l'ANC.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

2. Informations relatives au bilan

2.1. Actif

2.1.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Le fonds d'industrie exploité à Mazères sur Salat a été apporté le 31/03/1993 pour 68602 €.

2.1.2. Immobilisations corporelles

2.1.2.1. Principaux mouvements de l'exercice

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition Apports Virements	Virements poste à poste	Cessions rebuts
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	34 889	-	10 214
Installations générales, agencements,	-	-	-	-

aménagements divers				
Matériel de transport	-	43 447	-	40 243
Matériel de bureau et informatique, mobilier	-	-	-	-
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-

2.1.3. Stocks

Catégorie de stocks	Valeur brute
Matières premières	6 268.00
Travaux en cours	7 690.00

2.1.3.1. Stocks de produits achetés

Les Stocks de marchandises sont évalués selon la méthode FIFO. Le coût d'achat est composé du prix d'achat augmenté des frais de transport.

2.1.3.2. Stocks de produits fabriqués

Les travaux en cours sont évalués en fonction de l'avancement des chantiers

2.1.4. Produits à recevoir

Libellés	Montant
INTERÊTS COURUS	
Immobilisations financières	-
Participations groupe	-
Participations Hors groupe	-
Clients	-



Annexe aux comptes annuels

Associés	-
Valeurs mobilières de placements	8 214
AUTRES PRODUITS	
Factures à établir	1 974
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	-
Personnel	-
Sécurité sociale	-
Etat	-
Divers	-
TOTAL	10 188

2.1.5. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		-	-	-
	Prêts		-	-	-
	Autres immobilisations financières		-	-	-
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		23 212	23 212	-
	Autres créances clients		743 248	743 248	-
	Créance représentative des titres prêtés ou remis en garantie		-	-	-
	Personnel et comptes rattachés		500	500	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-
	État et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	35 925	35 925	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	46 511	46 511	-
		Autres impôts, taxes et versement assimilés	-	-	-
		Divers	-	-	-
	Groupes et associés		-	-	-
	Débiteur divers		1 109	1 109	-
Charges constatées d'avance		7 574	7 574	-	
TOTAL		858 079	858 079	-	

2.2. Passif

2.2.1. Capitaux propres

2.2.1.1. Tableau de variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	309 540	-	-	309 540
Primes, réserves et écarts	1 068 430	5	-	1 068 435
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat	31 645	-	9 531	22 114
Subventions d'investissement	29 889	-	1 333	28 556
Provisions réglementées	75 986	-	7 568	68 419
Autres	-	-	-	-
TOTAL	1 515 490	5	18 432	1 497 063

Le capital est composé de 7 000 actions de 44.22 euros de valeur nominale.

Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

2.2.2. Provisions pour risques et charges

Nature des provisions	Début exercice 1	Dotations exercice 2	Reprises exercice 3	Fin exercice 4
Litiges	-	-	-	-
Garanties données clients	-	-	-	-
Pertes marchés à terme	-	-	-	-
Amendes et pénalités	-	-	-	-
Pertes de change	-	-	-	-
Pensions et obligations similaires	-	-	-	-
Impôts	-	-	-	-
Renouvellement immobilisation	-	-	-	-
Gros. Entretien	-	-	-	-
Ch. Soc. Fisc. / congés à payer	-	-	-	-
Autres Provisions pour risques et charges	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-

2.2.3. Dettes financières et autres dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes établissement de crédit				
- A 1 an max à l'origine	-	-	-	-
- A + d'1 à l'origine	75 293	77	75 216	-
Emprunts et dettes financières Divers	-	-	-	-
Fournisseur et comptes rattachés	391 397	391 397	-	-
Personnel et comptes rattachés	79 486	79 486	-	-
Sécurité sociales et autres organismes	100 158	100 158	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-



Annexe aux comptes annuels

TVA	127 210	127 210	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	21 748	21 748	-	-
Dettes sur immobilisation Et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	101 178	101 178	-	-
Autres dettes	-	-	-	-
Dettes titres empruntés ou rem. Garant	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAL	896 470	821 254	75 216	-

2.2.4. Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	55 226
Charges sociales provisionnées	25 404
Charges fiscales provisionnées	-
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	77
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	-
Concours bancaires courants	-
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	12 101
RRR à accorder, avoirs à établir	-
Participation des salariés	-
Personnel	24 062
Sécurité sociale	11 902
Autres charges fiscales	18 367
Divers	-
TOTAL	147 138

3. Informations relatives au compte de résultat

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	-	-	-
Production vendues :			
- Biens	2 464 701	-	2 464 701
- Services	130 472	-	130 472
Chiffre d'affaires net	2 595 173	-	2 595 173

4. Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE (Crédit d'impôt compétitivité emploi) comptabilisé dans les comptes de notre entité à la clôture de l'exercice s'élève à 23 737 €.

Au compte de résultat, notre entité a retenu la comptabilisation du CICE en diminution des charges de personnel

Au bilan, il a été imputé en autres créances qui n'a pu être imputé sur le solde d'IS à payer et à se faire rembourser par l'Etat.

Ce « produit » correspond au crédit d'impôt qui va être (au choix) utilisé/ demandé à l'occasion de la déclaration du solde de l'impôt société.

Il traduit le droit au CICE acquis par notre entité relatif aux rémunérations éligibles comptabilisées dans l'exercice (en appréciant par année civile la probabilité d'obtention finale du montant déterminé de CICE au titre de chaque salarié).

Le CICE a permis notamment de participer partiellement au financement en matière d'amélioration de notre fonds de roulement.

5. Autres informations

5.1. Engagements financiers donnés et reçus

Engagements retraite	Provisionné	Non provisionné	Total
I.D.R. (+pensions anciens dirigeants / +cotisations mutuelles)	-	77 158	77 158

. Description des méthodes actuarielles et principales hypothèses économiques retenues :

L'engagement de retraite est calculé selon la méthode :

-Taux d'actualisation : 1.56%

-Taux annuel moyen d'évaluation des rémunérations (inflation comprise) :

-Le taux de turnover retenu est estimé en fonction :

-du taux moyen de sortie hors CDD secteur d'activité métallurgie, transformation des métaux

-Le pourcentage de survie résulte des tables de mortalité Hommes Femmes officielles

-Le montant de la provision pour indemnité de départ en retraite a été calculé conformément aux indemnités prévues par les conventions collectives applicables dans l'entreprise.

ETABLISSEMENTS ARTIGAS

Société anonyme à Directoire et Conseil de surveillance
au capital de 309.540 euros
Siège social : 605 Avenue de Toulouse
31260 MAZERES SUR SALAT
329 571 285 RCS TOULOUSE

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 30 SEPTEMBRE 2019

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2019

[.../...

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 22.114 euros de la manière suivante :

Origine :

Résultat de l'exercice 22.114 euros

Affectation :

Distribution de dividende 22.050 euros

Au poste « Autres réserves » : 64 euros

Lesquelles sont ainsi portées de 1.037.479 euros à 1.037.543 euros

Total : **22.114 euros** **22.114 euros**

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le dividende unitaire est de 3,15 euros.

Le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 30 novembre 2019.

La loi de finances pour 2018 modifie le régime d'imposition des revenus mobiliers (dont les dividendes) et des plus-values perçus par des personnes physiques à compter du 1^{er} janvier 2018.

Le prélèvement forfaitaire non libératoire (« PFNL ») devant être opéré à la source s'élève désormais à 12,8 %.

La loi dispense de ce PFNL les contribuables célibataires, divorcés ou veufs dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50.000 euros ; ce seuil est porté à 75.000 euros pour les contribuables soumis à une imposition commune. Il appartenait aux actionnaires susceptibles de bénéficier de cette dispense de fournir à la Société une attestation sur l'honneur aux termes de laquelle ils certifiaient que leurs revenus étaient inférieurs au seuil les concernant au plus tard le 30 novembre 2017.

Par ailleurs, les prélèvements sociaux font obligatoirement l'objet d'un prélèvement à la source par la société. Le taux dudit prélèvement est actuellement fixé à 17,2 %.

Il en résulte une retenue totale de 30 % des dividendes.

En conséquence et sous réserve de l'application d'une éventuelle dispense telle que rappelée ci-avant, seule une fraction de 70 % des dividendes sera effectivement versée aux actionnaires personnes physiques.

L'année suivant celle du versement des dividendes, lors de la souscription de leur déclaration des revenus, les associés personnes physiques :

- pourront demeurer sous le régime d'imposition du prélèvement forfaitaire unique (PFU), également appelé « flat tax », consistant en une imposition à un taux forfaitaire unique de 12,8 % du montant brut du dividende, duquel sera déduit le PFNL éventuellement opéré ;
- ou, s'ils y ont intérêt, pourront opter pour l'application du barème progressif de l'impôt sur le revenu, sur le montant du dividende après application éventuelle de la réduction de 40 % ; le PFNL éventuellement opéré sera déduit de l'impôt sur le revenu ainsi calculé (l'excédent de PFNL étant restitué) ; il est précisé que l'option pour le barème progressif de l'impôt sur le revenu est globale.

Rappel des dividendes distribués

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes, au titre des trois précédents exercices, ont été les suivantes :

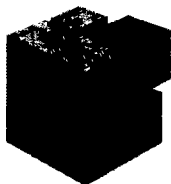
Exercice clos le	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
31/03/2018	31.640 euros		
31/03/2017	29.959 euros		
31/03/2016	-		

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

.../...]

Le Président
M. **ARTIGAS**





QUANTUM AUDIT
COMMISSARIAT AUX COMPTES

SAS QUANTUM AUDIT
Société de Commissariat aux Comptes

2, Rue du Martinet

65 000 TARBES

☎ : 05.62.34.52.36

E-Mail : quantum.audit@cabinet-bernard.net

ETS ARTIGAS

Société Anonyme

Siège social : 605 Avenue de Toulouse
31290 MAZERES-SUR-SALAT

RCS TOULOUSE : 329 571 285

Rapport Général du Commissaire aux Comptes

Assemblée Générale d'approbation des comptes de
l'exercice clos le 31 mars 2019.



QUANTUM AUDIT
COMMISSARIAT AUX COMPTES

Rapport Général du Commissaire aux Comptes

Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2019.

Aux Actionnaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ETS ARTIGAS relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société ETS ARTIGAS à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

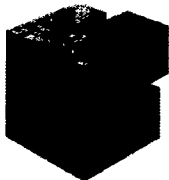
Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} avril 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



QUANTUM AUDIT

COMMISSARIAT AUX COMPTES

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- L'indépendance des exercices en ce qui concerne les charges et les produits
- La pertinence des informations fournies dans l'annexe

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les autres documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

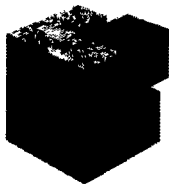
Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du Conseil de Surveillance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et



QUANTUM AUDIT

COMMISSARIAT AUX COMPTES

d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date



QUANTUM AUDIT

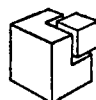
COMMISSARIAT AUX COMPTES

de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Tarbes, le 15 septembre 2019

Valéry GARLET
Président de la SAS QUANTUM AUDIT
Commissaire aux comptes



QUANTUM AUDIT
COMMISSARIAT AUX COMPTES

2 rue du Martinet - 65000 TARBES
Tél. 05 62 34 52 36 - Fax 05 62 34 80 20



ETS ARTIGAS

N° SIRET : 32957128500017

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Actif		Exercice au 31/03/2019			Exercice précédent
		Montant brut	Amort ou Prov	Montant net	au 31 03, 2018
Capital souscrit non appelé					
Actif immobilisé	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement			
		Frais de développement			
		Concessions, brevets et droits similaires	3 576		
		Fonds commercial (1)	68 602		68 602
		Autres immobilisations incorporelles			
		Immobilisations incorporelles en cours			
		Avances et acomptes			
		TOTAL	72 179	3 576	68 602
	Immobilisations corporelles	Terrains	229 951	129 599	105 988
		Constructions	920 425	584 190	361 282
		Inst. techniques, mat. out. industriels	929 320	746 395	182 964
		Autres immobilisations corporelles	222 150	181 856	22 707
		Immobilisations en cours			
		Avances et acomptes			
		TOTAL	2 301 847	1 642 042	672 942
	Immobilisations financières	Participations évaluées par équivalence			
		Autres participations			
		Créances rattachées à des participations			
		Titres immob. de l'activité de portefeuille			
		Autres titres immobilisés			
		Prêts			
		Autres immobilisations financières			
		TOTAL			
Total de l'actif immobilisé		2 374 026	1 645 619	728 407	741 544
Actif circulant	Stocks	Matières premières, approvisionnements	6 267	6 267	6 101
		En cours de production de biens	7 690	7 690	16 325
		En cours de production de services			
		Produits intermédiaires et finis			
		Marchandises			
		TOTAL	13 957	13 957	22 426
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	Créances	Clients et comptes rattachés	766 459	19 213	615 121
		Autres créances	84 044		81 218
		Capital souscrit et appelé, non versé			
		TOTAL	850 504	19 213	696 340
	Dispon	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)			
		Instruments de trésorerie			
		Disponibilités	812 302		827 997
		TOTAL	812 302		827 997
Charges constatées d'avance		7 574		7 574	5 767
Total de l'actif circulant		1 684 338	19 213	1 665 125	1 552 531
Frais d'émission d'emprunts à étaler					
Primes de remboursement des emprunts					
Écarts de conversion actif					
TOTAL DE L'ACTIF		4 058 365	1 664 832	2 393 533	2 294 075
Renvois : (1) Dont droit au bail					
(2) Dont part à moins d'un an (brut) des immobilisations financières					
(3) Dont créances à plus d'un an (brut)					
Clause de réserve de		Immobilisations	Stocks	Créances clients	

ETS ARTIGAS

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

Passif		Au 31 03/2019	Exercice précédent
Capitaux propres	Capital (dont versé : 309 540)	309 540	309 540
	Primes d'émission, de fusion, d'apport		
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	Réserves		
	Réserve légale	30 954	30 954
	Réserves statutaires		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	1 037 479	1 037 475
	Report à nouveau	0	0
	Résultats antérieurs en instance d'affectation		
Aut. fonds propres	Résultat de la période (bénéfice ou perte)	22 114	31 644
	Situation nette avant répartition	1 400 088	1 409 614
	Subvention d'investissement	28 555	29 888
	Provisions réglementées	68 418	75 986
	Total	1 497 062	1 515 489
Provisions	Titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Dettes	Total		
	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Dettes	Total		
	Emprunts et dettes assimilées		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	75 292	107 087
	Emprunts et dettes financières divers (3)	101 178	98 242
	Total	176 471	205 330
	Avances et acomptes reçus sur commandes (1)		3 090
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	391 397	261 029
	Dettes fiscales et sociales	328 602	309 135
Produits constatés d'avance	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Instruments de trésorerie		
	Total	719 999	570 165
Produits constatés d'avance			
Total des dettes et des produits constatés d'avance		896 470	778 585
Écarts de conversion passif			
TOTAL DU PASSIF		2 393 533	2 294 075
Renvois : (2) dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques (3) dont emprunts participatifs	Crédit-bail immobilier		
	Crédit-bail mobilier		
	Effets portés à l'escompte et non échus		
	Dettes et produits constatés d'avance, sauf (1), à plus d'un an	35 772	40 153
	à moins d'un an	860 697	735 342



Compte de résultat

ETS ARTIGAS

Périodes 01/04/2017 31/03/2018 Durées 12 mois
01/04/2018 31/03/2019 12 mois

* Mission de Présentation-Voir le rapport de l'Expert Comptable

	France	Exportation	Total	Exercice précédent
Produits d'exploitation (1)	Ventes de marchandises			
	Production vendue : - Biens	2 464 701	2 464 701	2 397 534
	- Services	130 472	130 472	143 197
	Chiffre d'affaires net	2 595 173	2 595 173	2 540 732
	Production stockée		-8 635	-4 101
	production immobilisée			
	Produits nets partiels sur opérations à long terme			
	Subventions d'exploitation		6 536	7 566
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges		2 343	208
	Autres produits			
		Total	2 595 417	2 544 406
Charges d'exploitation (2)	Marchandises Achat			
	Variation de stocks			
	Matières premières et autres approvisionnements Achat	464 599	464 599	625 967
	Variation de stocks	-166	-166	-1 972
	Autres achats et charges externes (3)	859 114	859 114	661 320
	Impôts, taxes et versements assimilés	68 475	68 475	64 652
	Salaires et traitements	741 400	741 400	732 357
	Charges sociales	336 904	336 904	353 605
	Dotations : - sur immobilisations amortissements	74 932	74 932	76 000
	d'exploitation : - sur actif circulant provisions	4 603	4 603	4 473
	Autres charges		30 004	30 016
		Total	2 579 868	2 546 421
	Résultat d'exploitation A		15 549	-2 015
Charges courantes	Bénéfice attribué ou perte transférée B			
	Perte supportée ou bénéfice transféré C			
Produits financiers	Produits financiers de participations (4)			
	Produits financiers d'autres valeurs mobilières de placement et créances d'actif immobilisé (4)			
	Autres intérêts et produits assimilés (4)	3 800	3 800	3 800
	Reprises sur provisions, transferts de charges			
	Différences positives de change			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			
		Total	3 800	3 800
Charges financières	Dotations financières aux amortissements et provisions			
	Intérêts et charges assimilées (5)	3 119	3 119	5 220
	Différences négatives de change			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			
		Total	3 119	5 220
	Résultat financier D		680	-1 420
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT (+ A + B - C ± D) E		16 229	-3 436



Compte de résultat

ETS ARTIGAS

Périodes 01/04/2017 31/03/2018 Durées 12 mois
01/04/2018 31/03/2019 12 mois

* Mission de Présentation-voir le rapport de l'Expert Comptable

		Total	Exercice précédent
Produits exceptionnels	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		62
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	16 655	5 187
	Reprises sur provisions et transferts de charge	7 567	29 062
	Total	24 223	34 312
Charges exceptionnelles	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital	18 918	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	Total	18 918	
	Resultat exceptionnel	F 5 304	34 312
	Participation des salariés aux résultats	G	
	Impôt sur les bénéfices	H -580	-769
BÉNÉFICE OU PERTE (± E ± F - G - H)		22 114	31 644
Renvois			
(1) Dont	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs	2 332	184
(2) Dont	charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs incidence après impôt des corrections d'erreurs		
(3) Y compris	- redevances de crédit-bail mobilier - redevances de crédit-bail immobilier		
(4) Dont	produits concernant les entités liées		
(5) Dont	intérêts concernant les entités liées		



SA ETS ARTIGAS

**Annexe de base aux
comptes de l'exercice
clos-le 31/03/2019**

Table des matières

1. Faits caractéristiques de l'exercice	2
1.1. Evénements principaux.....	2
1.2. Principes, règles et méthodes comptables	2
2. Informations relatives au bilan	2
2.1. Actif	2
2.1.1. Immobilisations incorporelles.....	2
2.1.2. Immobilisations corporelles.....	2
2.1.2.1. Principaux mouvements de l'exercice	2
2.1.3. Immobilisations financières	3
2.1.3.1. Informations relatives aux filiales et participations	3
2.1.3.1.1. Renseignements détaillés concernant les filiales et participations	3
2.1.3.1.2. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations	5
2.1.4. Stocks.....	8
2.1.4.1. Stocks de produits achetés	8
2.1.4.2. Stocks de produits fabriqués	8
2.1.5. Produits à recevoir	8
2.1.6. Créances	9
2.1.7. Disponibilités et divers	11
2.2. Passif.....	11
2.2.1. Capitaux propres.....	11
2.2.1.1. Tableau de variation des capitaux propres	11
2.2.1.2. Capital	11
2.2.2. Provisions pour risques et charges.....	12
2.2.3. Dettes financières et autres dettes.....	12
2.2.4. Charges à payer	14
3. Informations relatives au compte de résultat.....	14
4. Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)	15
5. Impôt sur les bénéfices	16
6. Autres informations	16
6.1. Provisions pour indemnités de départ en retraite et autres engagements postérieurs à l'emploi	16
6.2. Engagements pris en matière de crédit-bail.....	17
6.3. Engagements hors bilan	18

1. Faits caractéristiques de l'exercice

1.1. Evénements principaux

Aucun événement ni élément significatif ne sont survenus au cours de l'exercice.

1.2. Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement 2014-03 de l'ANC.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

2. Informations relatives au bilan

2.1. Actif

2.1.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Le fonds d'industrie exploité à Mazères sur Salat a été apporté le 31/03/1993 pour 68602 €.

2.1.2. Immobilisations corporelles

2.1.2.1. Principaux mouvements de l'exercice

	Augmentations		Diminutions	
	Réévaluation	Acquisition Apports Virements	Virements poste à poste	Cessions rebuts
Installations techniques, matériel et outillage industriels	-	34 889	-	10 214
Installations générales, agencements,	-	-	-	-

aménagements divers				
Matériel de transport	-	43 447	-	40 243
Matériel de bureau et informatique, mobilier	-	-	-	-
Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-

2.1.3. Stocks

Catégorie de stocks	Valeur brute
Matières premières	6 268.00
Travaux en cours	7 690.00

2.1.3.1. Stocks de produits achetés

Les Stocks de marchandises sont évalués selon la méthode FIFO. Le coût d'achat est composé du prix d'achat augmenté des frais de transport.

2.1.3.2. Stocks de produits fabriqués

Les travaux en cours sont évalués en fonction de l'avancement des chantiers

2.1.4. Produits à recevoir

Libellés	Montant
INTERÊTS COURUS	
Immobilisations financières	-
Participations groupe	-
Participations Hors groupe	-
Clients	-



Annexe aux comptes annuels

Associés	-
Valeurs mobilières de placements	8 214
AUTRES PRODUITS	
Factures à établir	1 974
RRR à obtenir, avoirs à recevoir	-
Personnel	-
Sécurité sociale	-
Etat	-
Divers	-
TOTAL	10 188

2.1.5. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	-	-	-
	Prêts	-	-	-
	Autres immobilisations financières	-	-	-
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	23 212	23 212	-
	Autres créances clients	743 248	743 248	-
	Créance représentative des titres prêtés ou remis en garantie	-	-	-
	Personnel et comptes rattachés	500	500	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-	-	-
	Etat et autres collectivités publiques	Impôt sur les bénéfices	35 925	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	46 511	-
		Autres impôts, taxes et versement assimilés	-	-
		Divers	-	-
	Groupes et associés	-	-	-
	Débiteur divers	1 109	1 109	-
Charges constatées d'avance		7 574	7 574	-
TOTAL		858 079	858 079	-

2.2. Passif

2.2.1. Capitaux propres

2.2.1.1. Tableau de variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	309 540	-	-	309 540
Primes, réserves et écarts	1 068 430	5	-	1 068 435
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat	31 645	-	9 531	22 114
Subventions d'investissement	29 889	-	1 333	28 556
Provisions réglementées	75 986	-	7 568	68 419
Autres	-	-	-	-
TOTAL	1 515 490	5	18 432	1 497 063

Le capital est composé de 7 000 actions de 44.22 euros de valeur nominale.

Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice.

2.2.2. Provisions pour risques et charges

Nature des provisions	Début exercice 1	Dotations exercice 2	Reprises exercice 3	Fin exercice 4
Litiges	-	-	-	-
Garanties données clients	-	-	-	-
Pertes marchés à terme	-	-	-	-
Amendes et pénalités	-	-	-	-
Pertes de change	-	-	-	-
Pensions et obligations similaires	-	-	-	-
Impôts	-	-	-	-
Renouvellement immobilisation	-	-	-	-
Gros. Entretien	-	-	-	-
Ch. Soc. Fisc. / congés à payer	-	-	-	-
Autres Provisions pour risques et charges	-	-	-	-
TOTAL	-	-	-	-

2.2.3. Dettes financières et autres dettes

	Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles	-	-	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-	-	-
Emprunts et dettes établissement de crédit				
- A 1 an max à l'origine	-	-	-	-
- A + d'1 à l'origine	75 293	77	75 216	-
Emprunts et dettes financières Divers	-	-	-	-
Fournisseur et comptes rattachés	391 397	391 397	-	-
Personnel et comptes rattachés	79 486	79 486	-	-
Sécurité sociales et autres organismes	100 158	100 158	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-



Annexe aux comptes annuels

TVA	127 210	127 210	-	-
Obligations cautionnées	-	-	-	-
Autres impôts et taxes	21 748	21 748	-	-
Dettes sur immobilisation Et comptes rattachés	-	-	-	-
Groupe et associés	101 178	101 178	-	-
Autres dettes	-	-	-	-
Dettes titres empruntés ou rem. Garant	-	-	-	-
Produits constatés d'avance	-	-	-	-
TOTAL	896 470	821 254	75 216	-

2.2.4. Charges à payer

Libellés	Montant
CONGES A PAYER	
Congés provisionnés	55 226
Charges sociales provisionnées	25 404
Charges fiscales provisionnées	-
INTERETS COURUS	
Emprunts et dettes assimilées	77
Dettes part. groupes	-
Dettes part. hors groupes	-
Dettes sociétés en participation	-
Fournisseurs	-
Associés	-
Banques	-
Concours bancaires courants	-
AUTRES CHARGES	
Factures à recevoir	12 101
RRR à accorder, avoirs à établir	-
Participation des salariés	-
Personnel	24 062
Sécurité sociale	11 902
Autres charges fiscales	18 367
Divers	-
TOTAL	147 138

3. Informations relatives au compte de résultat

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	-	-	-
Production vendues			
- Biens	2 464 701	-	2 464 701
- Services	130 472	-	130 472
Chiffre d'affaires net	2 595 173	-	2 595 173

4. Crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE)

Le CICE (Crédit d'impôt compétitivité emploi) comptabilisé dans les comptes de notre entité à la clôture de l'exercice s'élève à 23 737 €.

Au compte de résultat, notre entité a retenu la comptabilisation du CICE en diminution des charges de personnel

Au bilan, il a été imputé en autres créances qui n'a pu être imputé sur le solde d'IS à payer et à se faire rembourser par l'Etat.

Ce « produit » correspond au crédit d'impôt qui va être (au choix) utilisé/ demandé à l'occasion de la déclaration du solde de l'impôt société.

Il traduit le droit au CICE acquis par notre entité relatif aux rémunérations éligibles comptabilisées dans l'exercice (en appréciant par année civile la probabilité d'obtention finale du montant déterminé de CICE au titre de chaque salarié).

Le CICE a permis notamment de participer partiellement au financement en matière d'amélioration de notre fonds de roulement.

5. Autres informations

5.1. Engagements financiers donnés et reçus

Engagements retraite	Provisionné	Non provisionné	Total
I.D.R. (+pensions anciens dirigeants / +cotisations mutuelles)	-	77 158	77 158

. Description des méthodes actuarielles et principales hypothèses économiques retenues :

L'engagement de retraite est calculé selon la méthode :

-Taux d'actualisation : 1.56%

-Taux annuel moyen d'évaluation des rémunérations (inflation comprise) :

-Le taux de turnover retenu est estimé en fonction :

-du taux moyen de sortie hors CDD secteur d'activité métallurgie, transformation des métaux

-Le pourcentage de survie résulte des tables de mortalité Hommes Femmes officielles

-Le montant de la provision pour indemnité de départ en retraite a été calculé conformément aux indemnités prévues par les conventions collectives applicables dans l'entreprise.